

5.3 État de santé de la population

En France métropolitaine, les femmes et les hommes ont une espérance de vie à la naissance élevée, de respectivement 85,3 ans et 79,3 ans en 2016. Cependant, toutes ces années ne sont pas vécues en bonne santé : dans les conditions de morbidité et de mortalité de 2016, les femmes passeraient en moyenne un quart de leur vie (21,2 ans) avec des incapacités modérées ou sévères et les hommes un cinquième (16,6 ans). L'**espérance de vie sans incapacité à la naissance** (EVSI) atteindrait ainsi 64,1 ans pour les femmes et 62,7 ans pour les hommes, un niveau un peu au-dessus de la moyenne européenne qui s'établit respectivement à 63,2 ans et 62,5 ans en 2016. Les femmes vivent donc plus longtemps, mais aussi plus longtemps en mauvaise santé : six années séparent l'âge moyen au décès des hommes et des femmes mais moins de deux ans en ce qui concerne l'espérance de vie sans incapacité. Au cours des vingt dernières années, les femmes ont gagné 3,2 années de vie mais seulement 1,6 année de vie en bonne santé, nettement moins que les hommes qui ont eu un gain respectif de 5,2 et 3,1 années.

À la question « Êtes-vous limité(e), depuis au moins 6 mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ? », les femmes déclarent en effet davantage de limitations fonctionnelles, légères ou fortes, que les hommes jusqu'à 85 ans. Les incapacités peuvent recouvrir différents aspects de la santé fonctionnelle. Il peut s'agir de limitations fonctionnelles physiques (marcher, soulever), mentales (memoriser, comprendre) ou sensorielles (entendre, voir) susceptibles d'entraîner des gênes dans les activités du quotidien ou, plus handicapant, d'exposer les

personnes à des restrictions d'activités dans la vie domestique, dans les relations sociales ou au travail. Entre 45 et 54 ans, une femme sur quatre et un homme sur cinq déclarent des limitations fonctionnelles, légères ou fortes. Les limitations fonctionnelles sévères restent toutefois peu fréquentes à ces âges : elles concernent moins d'une personne sur dix, pour les hommes comme pour les femmes. Ces proportions augmentent sensiblement avec l'âge puisque, entre 75 et 84 ans, près de six hommes et femmes sur dix déclarent des limitations fonctionnelles légères ou sévères et près d'une personne sur quatre des limitations sévères. Au-delà de 85 ans, la tendance s'inverse : les hommes déclarent un peu plus souvent des limitations fonctionnelles (79 % d'entre eux contre 77 % des femmes).

Les troubles de la vision font partie des atteintes sensorielles les plus fréquentes : ils concernent trois adultes sur quatre. Parmi ces troubles, la cataracte est la première cause de baisse de l'acuité visuelle pouvant entraîner la cécité si elle n'est pas opérée. Son traitement est devenu l'intervention chirurgicale la plus pratiquée en France. En 2016, il y a eu 826 000 séjours hospitaliers pour traitement de cataracte, soit un taux de séjour légèrement supérieur à 12 pour 1 000 habitants. Ce taux varie beaucoup avec l'âge, de 3 pour 1 000 habitants chez les 45-54 ans à 79 pour 1 000 habitants chez les 75-84 ans. Les patients opérés sont âgés en moyenne de 73,5 ans. Le taux de recours est plus élevé chez les femmes jusqu'à l'âge de 85 ans, puis la tendance s'inverse avec un taux de séjour masculin qui s'élève à 62 pour 1 000 habitants entre 85 et 89 ans contre 53 pour 1 000 habitants pour les femmes. ■

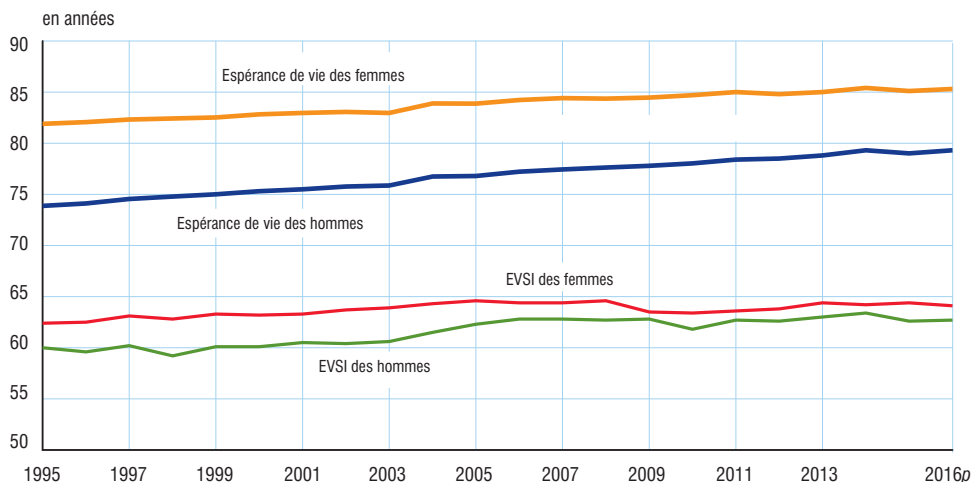
Définitions

L'**espérance de vie sans incapacité à la naissance** (EVSI) d'une année donnée représente le nombre d'années qu'une personne peut s'attendre à vivre à sa naissance sans limitation d'activités de la vie quotidienne ni incapacité, dans les conditions de morbidité de l'année considérée. Cette espérance de vie est fondée sur les déclarations des personnes concernées et est donc sujette à des biais de perception de leur propre santé.

Pour en savoir plus

- « Limitations fonctionnelles et restrictions d'activité des personnes âgées vivant à domicile : une approche par le processus de dépendance », *Les Dossiers de la Drees* n° 26, juin 2018.
- « Le traitement de la cataracte primaire est la plus fréquente des interventions chirurgicales », *Études et Résultats* n° 1056, Drees, mars 2018.
- « Les Français vivent plus longtemps, mais leur espérance de vie en bonne santé reste stable », *Études et Résultats* n° 1046, Drees, janvier 2018.
- Pour visualiser les résultats de l'enquête CARE sur les limitations fonctionnelles et incapacités des 60 ans ou plus en France : http://dataviz.drees.solidarites-sante.gouv.fr/Indic_CARE-M

1. Espérance de vie et espérance de vie sans incapacité (EVSI) entre 1995 et 2016 par sexe



Champ : France métropolitaine.

Note : les résultats 2015 et 2016 sont provisoires. Il y a une rupture de série en 2004 pour l'espérance de vie sans incapacité : avant 2004, la série était calculée à partir du panel communautaire des ménages ; depuis 2004, elle est tirée de EU-SILC.

Sources : Eurostat (extraction de données fin 2017) ; Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

2. Limitations depuis au moins 6 mois dans les activités habituelles selon le sexe et l'âge en 2016

en %

	Femmes		Hommes	
	Limitées, fortement ou non, dans leurs activités habituelles	dont fortement limitées	Limités, fortement ou non, dans leurs activités habituelles	dont fortement limités
45-54 ans	25,2	8,3	21,1	6,1
55-64 ans	31,7	10,5	28,1	9,2
65-74 ans	38,0	11,9	36,3	11,0
75-84 ans	59,4	25,4	57,7	24,2
85 ans ou plus	76,5	43,5	78,5	43,4

Champ : France métropolitaine.

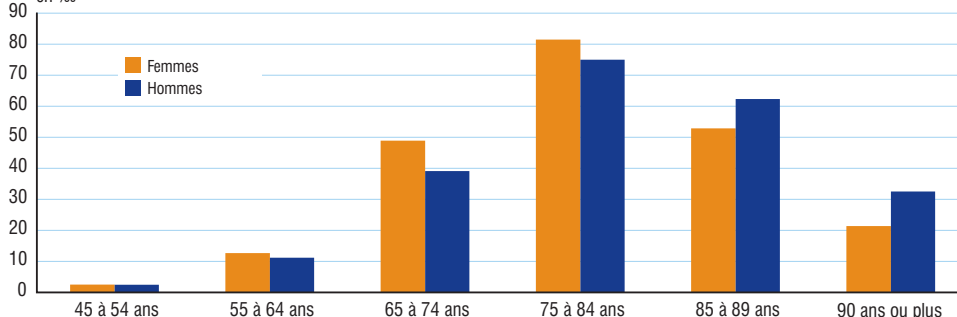
Lecture : en 2016, 25,2 % des femmes âgées de 45 à 54 ans déclarent être limitées, fortement ou non, dans leurs activités habituelles et 8,3 % des femmes âgées de 45 à 54 ans déclarent être fortement limitées.

Note : la question est « Êtes-vous limité(e), depuis au moins 6 mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ? ».

Source : Insee, enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) 2016, calculs Drees.

3. Taux de séjour pour chirurgie de cataracte primaire selon le sexe et l'âge en 2016

en %



Champ : France.

Lecture : en 2016, parmi la population âgée de 75 à 84 ans, le taux de séjour pour chirurgie de cataracte primaire est de 81 pour 1 000 femmes et de 75 pour 1 000 hommes.

Sources : ATIH, PMSI-MCO, base nationale 2016, calculs Drees ; Insee, estimations localisées de populations au 1^{er} janvier 2016.